

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

ABONNEMENTS

PRIX DU NUMÉRO : 25 centimes (5 centins) | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50 | \$ 2.50

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
Maurice O'REILLY, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris

ON S'ABONNE

À MONTRÉAL : Fabre et Gravel.
À QUÉBEC : S. Marcotte.
À LONDRES : Canadian Government Offices,
17, Victoria street, S.W.
À GENÈVE : au journal La Tribune.
À BRUXELLES : à l'Office de publicité Lebegue et C^o

SOMMAIRE

Magistrats coloniaux. — Mgr Labelle. — Echos. — Nos Artistes à Paris : Philippe Hébert. — Lettres de l'Ouest (fin). — Les Canadiens à Paris. — A travers Paris.

MAGISTRATS COLONIAUX

On sait, qu'en dernier ressort, il y a appel au Conseil privé d'Angleterre des arrêts prononcés par les tribunaux canadiens. Une vacance vient de se produire au sein de ce haut tribunal, et il a été question d'y appeler un magistrat canadien.

A ce propos, le *Spectator*, de Londres, prend la chose de haut, selon son habitude, et fait les réflexions suivantes :

Et si le Canada, dit-il, peut mettre sur les rangs un magistrat de suffisante envergure, de grâce qu'on le nomme. Nous prévoyons le moment où l'on fera un pas de plus dans cette sorte de fédération judiciaire en se faisant une règle de fortifier la Cour impériale d'appel en appelant à en faire partie des magistrats venant des trois grands *Dominions* du Canada, de l'Australie et de l'Afrique du Sud. Lorsque le Canada aura quinze millions d'habitants, et lorsque nous aurons fédéré l'Australie et l'Afrique du Sud, il sera très convenable que l'unité et l'égalité de toutes les parties des possessions britanniques soient représentées au tribunal suprême.

A notre avis cependant, il serait mieux de s'acheminer lentement vers ce but. Dans les dix ans ou vingt ans prochains, la situation de nos colonies grandira à tous les points de vue. Alors viendra le temps d'entrer dans la voie que nous indiquons. Pour le quart d'heure, la société canadienne est peut-être un peu restreinte pour qu'on soit toujours bien certain qu'elle nous puisse fournir à temps nommé, un magistrat pour la Cour impériale d'appel.

Le *Spectator* ajoute :

A l'heure qu'il est, nous ne pourrions choisir des magistrats dans chacune des colonies australasiennes, ou donner la préférence à l'une sur les autres; avoir un Canadien et point d'Australien au premier tribunal de l'Empire, aurait un caractère trop marqué de partialité.

Nous ignorions que le chiffre de la population fût tant à l'affaire, et qu'à moins de quinze millions d'habitants une colonie ne fût pas en état de fournir une série non interrompue de magistrats dignes d'occuper un siège dans un tribunal comme le Conseil privé.

Peut-être, n'ayant pas été nourris de la moelle

des grandes traditions de la magistrature métropolitaine, les magistrats coloniaux n'auraient pas au même degré que les juges anglais, la science impeccable et l'érudition variée, universelle. En revanche, ils posséderaient un mérite accessoire très appréciable, fort apprécié en tous cas des plaideurs coloniaux : une compétence absolue en matière de jurisprudence coloniale.

A ce point de vue spécial et qui a bien son importance lorsqu'il s'agit de procès qui doivent être jugés d'après la législation particulière d'une colonie, ils pourraient être d'un grand secours à leurs collègues. Ceux qui ont eu le grand avantage d'écouter les plaidoiries prononcées devant le Conseil privé et d'ouïr les considérants des arrêts qu'on y rend en toute sagesse et équité, ont été frappés plus d'une fois à quel point les savants avocats et les illustres magistrats passaient légèrement, de crainte de s'y arrêter plus longtemps qu'il ne fallait ou de peur de trahir le peu de connaissance qu'ils en avaient, sur les faits de la cause ou sur les problèmes de droit dont la solution gisait dans les lois coloniales. Ce sont là sans doute choses secondaires et qui ne sauraient entrer en balance avec les vues d'ensemble que le Conseil privé doit prendre des affaires. Il faut bien dire pourtant qu'à les trop négliger, il risque de rendre des arrêts insuffisants et que si on observait en lui une tendance trop marquée à les reléguer au second plan, cela pourrait ébranler sa grande et respectable autorité.

Ce sont ces pensées diverses qui ont fait naître le désir de voir un ou deux magistrats coloniaux appelés au grand honneur de prendre place au premier tribunal de l'Empire. Elles ne sont pas venues au *Spectator*, très sage et judicieux, dont les vues planent de haut sur Londres, mais ne s'en éloignent guère. Il est habitué à vénérer le Conseil privé; il tremble qu'on y touche. Les membres du Conseil privé trembleront aussi à la pensée de voir près d'eux un magistrat de Montréal ou de Melbourne. Son sort ne sera pas à envier, à ce magistrat. Il aura des commencements de Conseil privé difficiles. Mais on s'habitue à le voir, à l'entendre, à le consulter; on prendra intérêt à sa façon plus libre, un peu neuve, de voir les choses, et on finira par reconnaître que, si la règle ancienne est sacrée, l'imprévu a du bon.

Le *Spectator* lui-même y consentira: nous n'attendrons pas vingt ans et quinze millions d'habitants. L'Australie acceptera, faute de mieux, un seul juge, lequel trouvera dans son collègue canadien appui et concours pour infiltrer lentement, insensiblement, un peu d'esprit nouveau et libre dans le sanctuaire.

MR LABELLE

Nous avons le grand regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de Mgr Labelle. Une dépêche nous apprend qu'il a succombé à Québec, dimanche. Cette triste nouvelle mettra en deuil tous les amis du Canada en France.

La carrière si bien remplie de celui qu'on appelait, à juste titre, l'*Apôtre de la Colonisation*, car personne plus que lui n'a agité toutes les questions qui se rattachent à la colonisation canadienne, se divise nettement au regard, aujourd'hui que la mort l'a à jamais fermée, en trois parties.

Comme curé de Saint-Jérôme, il s'occupe plus particulièrement de colonisation. Il crée, stimule, dirige le mouvement qui a pour objectif les régions du nord de la province de Québec. Quand il a vu, à son appel, un courant de population en prendre la route, il ne l'abandonne pas, il se préoccupe des moyens d'assurer aux colons des lignes de communication avec les parties du pays depuis longtemps peuplées et prospères: il tourne en conséquence son activité vers la construction des chemins de fer. Lorsque l'élan de ce côté est général, il songe à venir en Europe demander à la fois les colons qui rempliront les vides qui restent encore partout dans ces vastes régions et les capitaux utiles pour assurer le complet développement de ce réseau de voies ferrées dont il porte le dessin gigantesque dans son cerveau en ébullition.

C'est alors que par deux fois, il vient en France, transportant son foyer d'influence du village de Saint-Jérôme à Paris. Le changement de milieu était violent, et on pouvait craindre, on craignait qu'il ne lui fût pas propice. Chose extraordinaire, les mêmes qualités natives, saines et robustes, qui l'ont fait aimer des habitants des campagnes canadiennes, lui conquièrent les Parisiens sceptiques et blasés. Il

les séduit par sa bonhomie, les charme par le pittoresque de sa parole, les entraîne par tous les simulacres de l'action, par l'extrême liberté de son allure. Le *Figaro* raconte sur son compte des histoires invraisemblables : il a arrêté la colonisation anglaise, fondé cent paroisses, donné l'idée, construit même le chemin de fer du Pacifique, etc... Personne n'en doute, et sur sa tombe, machinalement, on le répète au lieu de l'éloge vrai.

De tout cela se dégage, avec une ampleur colossale, le type du colonisateur, la figure d'un héros méridional dont les glaces du Canada n'ont pas refroidi l'ardeur ; et aussi, le souvenir d'une nature bonne, obligeante, aimable autant que puissante, très française, qu'on n'oubliera de longtemps ni en France, ni au Canada.

ÉCHOS

Il y a quelque temps, M. John Sanders, commissionnaire au Canada, était envoyé en Angleterre pour y étudier les moyens d'étendre entre les deux pays le commerce des œufs et de la volaille. Les premiers résultats de cette visite se sont fait rapidement sentir. Dernièrement, il est arrivé à Liverpool sur un seul navire 533 caisses contenant plus de 5,000 dindes, toutes en excellente condition. C'est la plus importante expédition de ce genre faite jusqu'à ce jour.

Nos artistes à Paris

Philippe Hébert

On a souvent donné la biographie de cet artiste à propos des belles œuvres qu'il a déjà produites ; il serait donc superflu d'y revenir aujourd'hui. Nous passerons sous silence les premières études et les débuts artistiques de M. Philippe Hébert, pour rappeler seulement que c'est en 1881 qu'il s'affirma devant le public canadien avec la statue de Salaberry, inaugurée sur la place publique de Chambly.

L'œuvre n'était peut-être pas absolument parfaite ; on y trouvait sans doute encore quelques traces d'inexpérience, les tâtonnements du débutant ; mais auprès de ces légères imperfections quelle hardiesse ! quelle ampleur d'exécution ! On devinait là un artiste qui promettait beaucoup pour l'avenir, et l'avenir a donné raison à ceux qui pressentaient alors en M. Hébert un statuaire de race dont le talent ferait honneur à son pays.

Nous retrouvons, trois ans plus tard, M. Hébert remportant un succès des plus flatteurs dans le concours international qui eut lieu pour l'érection d'une statue à Sir Georges E. Cartier. Nous disons concours international, puisque vingt-deux concurrents dont plusieurs d'Angleterre, de France, d'Italie, d'Allemagne et des États-Unis, prirent part à la lutte. Malgré ces dangereux rivaux, M. Hébert remporta la palme et l'on peut admirer aujourd'hui sur la place qui se trouve à droite de la Chambre des Communes à Ottawa, la belle statue en bronze du principal fondateur de l'unité canadienne. L'œuvre est connue de presque tous ; elle a été reproduite maintes fois. Nous n'avons donc pas à la décrire ici. Contentons-nous de dire qu'elle fait le plus grand honneur à son auteur.

Entre temps, M. Hébert, toujours sur la brèche, embellissait les principales églises de la province de Québec, la cathédrale d'Ottawa et Notre-Dame de Montréal, de nombreuses statues

qui présentent en général de grandes qualités d'inspiration et d'exécution ; malheureusement, l'espace restreint dont nous disposons ne nous permet pas de nous y arrêter. Aussi bien avons-nous hâte d'arriver à l'œuvre capitale du statuaire canadien, nous voulons parler de l'ornementation du palais législatif de Québec.

C'est en 1886 que le gouvernement provincial, sur l'avis d'une commission spéciale, confia cet important travail à M. Hébert. Le statuaire avait soumis son projet à la commission qui, très séduite par son originalité et son caractère, n'hésita pas à lui donner son adhésion. — Toutefois l'œuvre était si considérable, d'une si large envergure ; elle comprenait des morceaux si multiples et de natures si diverses que M. Bourassa, président de la commission, conseilla à M. Hébert de se rendre à Paris. Là, il s'imprégnerait des modèles célèbres et des traditions des grands maîtres, en même temps qu'il trouverait pour le coulage en bronze de ses œuvres des éléments bien difficiles à rencontrer en Amérique. Le gouvernement provincial exprima le même désir, et, dès 1887, M. Hébert venait s'installer à Paris, dans le vaste atelier de l'impassé du Maine qu'il occupe encore aujourd'hui.

Depuis lors il travaille sans relâche et plusieurs morceaux très intéressants sont déjà achevés. Nous avons admiré à Paris — à l'exposition universelle de 1889, — et l'on peut voir aujourd'hui décorant la fontaine frontispice du Parlement provincial, le beau groupe dit *les Algonquins*.

C'est un bronze colossal, fait justement observer M. Louis Fréchette, destiné à perpétuer le souvenir des races primitives qui habitaient le Canada avant l'arrivée des Européens. Comme figure centrale, le chef, debout, appuyé sur un arc, dans une attitude pleine de majesté, regarde son fils qui, à sa gauche et un genou en terre, lance d'un bras nerveux une flèche vers un but invisible. À sa gauche, la mère, accroupie, allume le feu du campement. — Entre elle et le chef, le dernier rejeton de la famille. . . . Le sculpteur a voulu fixer dans un moule aussi impérissable que possible les traits, la physionomie et même les moeurs de ces naïfs et farouches enfants de la forêt à peu près disparus aujourd'hui. Il y a parfaitement réussi ; ce groupe serré, cohérent et puissant dans son unité de mouvement et d'action produit une profonde impression, et le jury des beaux-arts de l'exposition de 1889 a rendu bonne justice en décernant à M. Hébert, une médaille.

Ce ne sont pas seulement des groupes, mais aussi, les statues des principaux héros de l'histoire du Canada, qui ont été commandés à M. Philippe Hébert, pour décorer le nouveau palais législatif de Québec. Celle de Frontenac est déjà achevée et placée. Frappant de vie et d'une allure martiale finement touchée, le personnage est debout, en uniforme, la cravate de dentelle tordue et rejetée de côté par le vent, la tête bien plantée, les sourcils froncés, les yeux ardents. . . . Pour les traits du visage le sculpteur s'est inspiré d'un croquis fait après la mort du gouverneur, seul portrait qui nous soit resté de Frontenac.

Le gouvernement actuel de la province de Québec fut si satisfait de ces premiers envois qu'il commanda à M. Hébert, cinq nouvelles sta-

tues : celles de Wolfe, de Montcalm, du chevalier de Lévis, de Salaberry et de Lord Elgin.

Dans le bassin situé en face du groupe cité plus haut, sera placé un pêcheur algonquin, pêchant à la *uigogue*. — Le plâtre de cette composition qu'on est en train de couler dans les ateliers de la célèbre fonderie Thiebaut, a figuré au salon de 1890. Il nous a particulièrement séduit. Ce vigoureux sauvage, au torse nu, aux membres musculeux et bien attachés, plein de hardiesse et de vie, est très original dans sa rudesse voulue. On éprouve, en le voyant, la sensation de l'homme des bois luttant pour la vie, et rarement, croyons-nous, le ciseau de M. Hébert n'a été plus heureux. C'est l'été prochain que les Québécois pourront apprécier ce morceau capital, appelé à produire un effet superbe de grandeur et de simplicité tout à la fois.

Des deux groupes allégoriques devant surmonter les frontons de chaque côté de la tour centrale, un seul est achevé. Il se compose de deux grands personnages de 8 pieds de hauteur chacun : *la Poésie* et *l'Histoire*. Au milieu, les armes de la province de Québec surmontées du casque de Minerve à trois cimiers ; d'un côté, la *Poésie* couronnée de lauriers, la main droite reposant sur la lyre antique primitive, la bouche entr'ouverte, indique d'un geste de la main gauche qu'elle va parler ; *l'Histoire*, tenant un rouleau de la main gauche, semble l'écouter dans une attitude de méditation. Ces deux figures sont traitées avec beaucoup de grâce et elles sont d'un bel effet décoratif. Le tout est très heureusement relié par les accessoires et les détails que le sculpteur a semés dans le groupe. M. Hébert a su nous rappeler qu'il n'était pas seulement un statuaire, mais un ornemaniste de première force. — C'est également l'été prochain que cette belle pièce, une fois coulée, sera inaugurée dans la vieille capitale de la province.

Le second groupe allégorique comprendra la *Religion* et la *Patrie* : il n'est pas encore composé.

Nous disions plus haut que le gouvernement provincial, très satisfait des envois du sculpteur, lui avait commandé plusieurs statues nouvelles. Apprenant que M. Hébert travaillait en ce moment aux maquettes de ces personnages, et désireux de les voir, nous avons obtenu de jeter un coup d'œil sur ces ébauches. Nous avons trouvé le sculpteur en train de mettre la main à la statue de Lord Elgin, le gouverneur général du Canada, qui en 1849 sanctionna le *bill des indemnités* en faveur des Canadiens victimes de l'insurrection de 1837, et s'attira par là la sympathie des Canadiens-Français.

Lord Elgin est représenté debout, en costume civil avec un grand manteau (nous soupçonnons l'artiste d'avoir voulu nous montrer là sa science des drapés) ; il tient de la main gauche le fameux bill, tandis que de sa main droite il semble prêt à signer d'un trait de plume cet acte de réparation. Telle qu'elle est, l'œuvre nous a paru réussie ; nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard quand elle sera dans un état d'achèvement plus complet.

Voici par exemple deux bijoux : ce sont les maquettes de Montcalm et du chevalier de Lévis. Avec un rare à-propos et pour former un contraste plus frappant, M. Hébert a eu l'excellente idée de prendre un de ses personnages en pleine gloire, l'autre au moment des jours malheureux.

C'est ainsi qu'il nous montre un Montcalm à la figure rayonnante : le marquis, debout, appuyé de la main gauche sur le pommeau de son épée, est censé parcourir les rangs de son armée après la bataille de Carillon et remercier les soldats de leur belle conduite. Au contraire, le chevalier de Lévis est représenté au moment de la reddition de Montréal, il brise son épée, et sur son visage l'artiste a su marquer toutes les affres de l'angoisse et du désespoir.

Ce contraste, nous le répétons, est une heureuse trouvaille d'un effet des plus saisissants ; ce sera un fleuron de plus à ajouter à la couronne déjà si riche de M. Hébert qui, par la vigueur de son ciseau, sa science des formes et son habileté d'exécution, a su conquérir une place des plus enviées parmi les artistes de Paris.

(A suivre.)

M. O'R.

LETTRES DE L'OUEST

(Suite.)

A Stephen (2387 milles de Montréal, et 60 milles du Gap), nous atteignons le sommet des Montagnes Rocheuses, au point de vue du chemin de fer et du partage des eaux. Au-delà de cet endroit, les ruisseaux et les rivières coulent vers la Colombie et le Pacifique. La ligne est à une altitude de 5,296 pieds au-dessus du niveau de la mer. Mais quoique nous soyons à la hauteur des terres, si je puis m'exprimer ainsi en parlant des montagnes, nous n'avons pas encore dépassé le pic le plus élevé.

Nous laissons derrière nous la station de Stephen. La rivière Wapta, ou du Cheval-qui-rue, remplace pour nous la Bow.

La ligne redescend, mais les pics grandissent. Bientôt le mont Stephen nous apparaît ; le mont Stephen, le roi des Montagnes Rocheuses canadiennes. C'est une masse colossale qui s'élance à 8,000 pieds au-dessus de la passe, à 13,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Nous contournerons le géant sur une étroite corniche taillée dans son flanc. A droite, il nous domine de 7,000 pieds ; à gauche, le précipice se creuse, et nous voyons la Wapta qui bondit et mugit à 1,000 pieds au-dessous de nous. Sur la voie ferrée, la pente est de plus de 200 pieds au mille et nous filons comme une flèche, au bord de l'abîme. Soudain, le flanc du colosse se rentle et fait une saillie qui coupe notre ligne et s'enfonçe dans le gouffre. En cet endroit toute courbe est impossible. Par où va-t-on passer ?... Notre locomotive pousse un cri strident et se précipite aveuglément sur la barrière de roc. Mais voici un trou béant qui s'ouvre devant nous. Pendant un instant les ténèbres nous enveloppent, la fumée nous aveugle. Puis des flots de lumière inondent notre wagon : nous avons franchi le tunnel du mont Stephen, la vallée s'élargit, la locomotive suspend sa course effrénée. Voici la station de Field, et sur notre gauche le formidable mont émergeant de la terrible gorge, élève jusqu'aux cieux sa cime royale.

Toutefois nos émotions ne sont pas terminées. Au-delà de Field, au-delà d'Ottetail, à Leancoil, commence ce que l'on appelle le canon inférieur de la passe du Cheval-qui-rue. Ici le train et la rivière se livrent à une sorte de steeple-chase épique. Entre les monts verticaux et rapprochés presque à se toucher, il n'y a

souvent place que pour un des deux. Mais les eaux passent, le train empiétant tantôt sur la rivière, tantôt sur la montagne. Nous serpentons, nous tournons court, nous traversons des tunnels, nous surplombons des abîmes où roulent des eaux mugissantes, et, après dix lieues d'une effroyable chevauchée, la rivière et nous, nous débouchons à Golden city, dans la Colombie britannique. La passe du Cheval-qui-rue est franchie, mais c'est un endroit qui ne s'oublie pas.

Les Montagnes Rocheuses sont terminées, mais nous entrons dans les Selkirks.

Ici, c'est la rivière au Castor (*Beaver River*), qui nous guide durant des lieues. Les Selkirks rivalisent avec les Rocheuses, et la question est de savoir si elles ne surpassent pas celles-ci en beauté. Les points les plus merveilleux de cette nouvelle chaîne de montagnes sont : *Stony Creek* ; le mont Macdonald, haut d'un mille et demi et l'un des plus beaux que nous ayons vus ; le pic de Sir Donald Smith et le Glacier, admirable nappe de glace « mer de glace », allions-nous dire en pensant au Mont Blanc ; enfin le Nœud ou le *Loop*. Un mot de cette merveille du génie. La ligne se replie sur elle-même comme un serpent, et dessine par ses courbes incroyables, une espèce de tire-bouchon gigantesque, ou d'immense escalier en spirale au moyen duquel le train descend au fond de la vallée où coule la rivière Illiciwact. Du haut de la première rampe du *Loop*, on voit en bas une étroite voie ferrée, et un pont en treillis qu'on jurerait appartenir à une petite ligne destinée à transporter du combustible ou des matériaux quelconques. Et cependant c'est là qu'on va passer tout à l'heure. Tour de force étonnant ! Trois fois la ligne se replie sur elle-même à des niveaux différents. Ce sont de ces exploits de construction qui nous font écrire sans hésitation que le Pacifique canadien est une des merveilles du monde.

Mais il faut que j'abrège. En sortant des Selkirks, nous suivons la rivière Thompson dont le cours est magnifique. Puis, au-delà de Kamloops, nous entrons dans l'effroyable canon de la rivière Fraser. Durant 23 milles nous longeons un abîme avec des masses de rocs suspendues au-dessus de nos têtes. A un certain endroit nous enfilons six tunnels de suite. Enfin nous sortons à Yale de ce périlleux défilé.

C'est ici la tête de la navigation. De Yale à Vancouver, la distance est de 33 lieues, et les sites sont extrêmement pittoresques.

Le mardi 9 septembre, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, nous arrivions à Vancouver.

Ici, permettez-moi de prendre haleine après la course que je viens de refaire pour vous à travers monts et vallées.

A ma prochaine, les détails sur Vancouver, New-Westminster et Victoria.

Ths. CHAPUIS.

LES CANADIENS A PARIS

Inscrits au Commissariat général du Gouvernement du Canada, 10, rue de Rome :

Mgr Fabre, archevêque de Montréal, 8, rue de la Ville-l'Évêque.

M. l'abbé Archambault, 8, rue de la Ville-l'Évêque.

M. l'abbé Casgrain, Québec. Hôtel Binda.

M. et M^{me} W. Baby, Québec. Hôtel Terminus.

M. le Dr H.-E. Fenchelle, Toronto. Hôtel de la Concorde.

M. le Dr H. Brodeur, Montréal. 93, rue de Seine.

M. J.-C. Franchère, Montréal. 65, rue Madame.

M. L. Larose, Montréal. 2, rue Bourbon-l'Archambault.

M. et M^{me} A. Barsalou, Montréal. Hôtel Bellevue.

A TRAVERS PARIS

Le théâtre du Chat-Noir a repris mercredi dernier ses représentations si goûtées du public parisien. Programme entièrement renouvelé. *Cruelle énigme*, pantomime de F. Fau. *Les Oies de Jarrotte*, paysannerie de Henri Pille. *Roland*, oratorio en trois tableaux, de G. d'Espagnès, musique de Charles de Sivry. *Phryné*, scène grecque en six tableaux et en vers de Maurice Donnay, dessins de Henri Rivière. Enfin les intermèdes ordinaires par les auteurs applaudis : V. Meusy, Paul Delmet, le gracieux compositeur, Yan Nibor, Jean Goudezki, etc. Bref une charmante soirée à passer. D.

Le Gérant : MAURICE O'REILLY.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUPLESSIS

HOTEL ST-PETERSBOURG

33-35, rue Caumartin, Paris

Dans la partie la plus centrale, près l'Opéra, les boulevards, la Madeleine, les Champs-Élysées. Installation de premier ordre. L'hôtel, complètement restauré, est sous la direction personnelle de M. PLAGGE. 160 chambres et salons particuliers, salle à manger de 250 couverts, restaurant, salon de dames, de lecture, fumoir. Bains, ascenseur.

PRIX MODÉRÉS

Chambres depuis 3 fr. Dîner 4 fr.

AUG. PLAGGE, Prop^r

BAR AMÉRICAIN

33-35, rue Caumartin

LE MEILLEUR BAR AMÉRICAIN DE PARIS

BOISSONS DE PREMIER CHOIX

VINS DE BORDEAUX

ET

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

MAISON RECOMMANDÉE

MM. A. DE LUZE & FILS

38, quai des Chartrons

A BORDEAUX

Pour tous renseignements et prix-courants s'adresser directement à la Maison ou à MM.

CAHEN ET GUILLERME

Représentants de la Maison A. DE LUZE et Fils, à Montréal.

LIGNE DOMINION**Paquebots-poste royaux Anglo-Canadiens**PARIS AU CANADA
(Via Liverpool) à grande vitesse

Prochains départs de Liverpool par les magnifiques paquebots

Toronto.....	22 janvier 1891.
Sarnia.....	5 février 1891.
Orégon.....	19 février 1891.
Vancouver.....	5 mars 1891.
Sarnia.....	19 mars 1891.
Orégon.....	2 avril 1891.

Les bagages sont dirigés directement sur les steamers sans avoir besoin d'être visités par la douane anglaise.

PRIX DE PASSAGE DE LIVERPOOL

Première classe : 265 à 400 francs, suivant position de la cabine.

Deuxième classe : 160 francs

Troisième classe : aux plus bas prix.

Les steamers de cette Compagnie, qui sont les plus grands et les plus beaux qui se puissent voir, sont renommés pour leur confort et l'excellent aménagement qu'ils offrent aux passagers de toutes les classes.

Pour plus amples renseignements, fret, billets, etc., s'adresser à
R. H. GRAEFE, seul agent pour Paris, 9, rue Scribe, Paris.**LIGNE ALLAN****PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS**

Entre la France et le Canada

SERVICE D'HIVER

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite ont quitté Liverpool aux dates ci-dessous pour les ports suivants :

Sardinian (pour Halifax et Portland). 1^{er} janvier 1891.
Carthaginian (pour St-Jean, Halifax et Baltimore). 5 janvier 1891.

Pour Québec et Montréal, départ tous les jeudis en été

La flotte de cette Compagnie est composée de trente-trois paquebots du plus fort tonnage dont le confort et la sécurité sont justement appréciés des voyageurs.

Sans spéciaux donnés aux passagers de troisième classe.

Prix de passage de Paris à Halifax, Portland ou Baltimore

Première classe : 345 à 400 fr., suivant position de la cabine. — Deuxième classe : 220 fr.

Pour Saint-Jean de Terre-Neuve.

Première cl. : 410 à 465 fr. — Deuxième cl. : 220 fr.
TARIFS SPECIAUX POUR LA TROISIEME CLASSES'adresser pour tous renseignements à **PITT & SCOTT**, agents généraux pour le continent, 7, rue Scribe, Paris.**Chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean****AUX COLONS**

Le gouvernement provincial offre en vente environ deux millions d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec

au prix de UN franc l'acre.

Ces terrains se trouvent à une distance de 10 heures seulement de Québec, par voie ferrée, dans le territoire du

LAC SAINT-JEAN

Toutes ces terres sont faciles d'accès par bateau à vapeur sur le lac, et par les chemins du gouvernement à partir du terminus du chemin de fer à Roberval.

Le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean offre de nombreux avantages :

Sur présentation d'un certificat de l'agent d'immigration du Dominion à Québec, les immigrants arrivant d'Europe et qui iront s'établir au lac Saint-Jean pourront bénéficier des avantages suivants :

Transport gratuit de Québec au lac Saint-Jean des colons et de leurs familles, de 150 kilogs de bagage pour chaque adulte et de 75 kilogs pour chaque enfant.

Tout excédent sera tarifé à 45 centimes par 50 kilogs.

Les colons qui désireraient visiter ces magnifiques terres à blé obtiendront une réduction de moitié sur le prix de passage de Québec au lac Saint-Jean.

Pour tous les renseignements, s'adresser à **M. Geo AUDET**, agent des terres de la Couronne, à Roberval, lac Saint-Jean, et à **M. L. STAFFORD**, agent d'immigration du Dominion à Québec.**Alex. HARDY**,

Agent général du fret et des passagers.

Bureau principal, 92, rue St-Pierre, Québec.

J.-G. SCOTT

Secrétaire et Gérant.

CONCESSIONS

GRATUITES

DE

TERRES**AU CANADA**65 hectares au Manitoba
et dans les territoires du
Nord-Ouest40 à 85 hectares
dans les autres provinces**AVIS AUX COLONS**

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées et à des prix très modérés, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Les fermiers, ainsi que les personnes qui désireraient se livrer à l'agriculture, trouveront des avantages sérieux à faire fructifier leurs capitaux au Canada. Les domestiques de ferme, laboureurs, bouviers, etc., ainsi que les servantes, seront assurés de trouver de bons appointements.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire); ou à M. John Dyke, 15, Water Street, Liverpool, et à M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

CHEMIN DE FER

DU

Pacifique - Canadien

PROVINCE DE QUEBEC

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ontario, Colombie anglaise

ROUTE DIRECTE ET RAPIDE

DE

L'Atlantique au Pacifique

SANS CHANGEMENT DE WAGON

BILLETS CIRCULAIRES

SPÉCIAUX

A L'USAGE DES TOURISTES

POUR TOUS LES POINTS DE

L'Ontario, des Grands-Lacs, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest, des Montagnes Rocheuses et de la Colombie anglaise.

Les wagons de cette compagnie sont renommés pour leur luxe et leur aménagement et ils offrent aux voyageurs le confort le plus parfait qui ait été encore réalisé. Des hôtels de premier ordre, dirigés par la Compagnie, se trouvent dans les principales gares. — Prix modérés.

La nouvelle route par le SAULT-SAINTE-MARIE est la plus courte et la plus pittoresque pour se rendre au Minnesota, au Dakota et au nord des Etats-Unis.

SERVICE RÉGULIER

DE

STEAMERS

De Première Classe

**De Vancouver en Chine
et au Japon**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à

HERNU, PÉRON & C^{IE}**95, RUE DES MARAIS. — PARIS**

et à

ARCHER BAKER

Agent général pour l'Europe

7, James street, LIVERPOOL

et

67 et 68, King William street, LONDRES